



Académie de Nancy - Metz

CTA du 17 mars 2021

« S'agissant de la gestion administrative du système éducatif, **pour l'UNSA Éducation, il est pour le moins paradoxal que le ministère, dans le même temps, reconnaisse la sous-administration du système éducatif, engage des discussions sérieuses sur la filière administrative et laisse se dégrader un peu plus la situation de l'emploi dans les services académiques et les établissements.** La déclinaison locale des décisions budgétaires conduit, à nouveau, à des suppressions de postes qui immanquablement accroîtront, en services et en EPLE, les retards de paiement, de traitements des dossiers, l'incapacité des services à effectuer leurs missions. Ainsi, en dépit des déclarations d'intention, il n'est pas remédié à la sous-administration de notre ministère. A ce titre, les situations des académies du Grand Est et des Hauts de France sont particulièrement préoccupantes et sont l'exemple même de la gestion de la pénurie qui fait courir de grands risques à la bonne administration du système éducatif. C'est pour cette raison que l'UNSA Éducation demande solennellement un moratoire concernant les suppressions de postes dans ces deux académies. »

La déclaration préalable de nos collègues représentants au Comité Technique Ministériel du 9 février dernier résume la situation que nous vivons ici dans le Grand EST.

En effet dans notre académie, les collègues administratifs en service ou en EPLE subissent depuis plusieurs années maintenant la réduction du nombre de personnels : 2016 : - 6 postes 2017 : -9 postes, 2018 : 20.5 postes, 2019 : -29 postes 2020, - 16 emplois. Avec les 15 postes de cette année, nous arrivons au total de **95,5 postes supprimés** ces dernières années.

Ces mesures sont **iniques, incohérentes et préjudiciables.**

Inique tout d'abord car cette politique de réduction des personnels est basée sur un élément et un seul, la baisse démographique que connaît notre académie. De 359 965 élèves (1^{er} et 2nd degré confondus) à la rentrée 2017, notre académie est passée à 346 658 élèves à la rentrée 2020 soit **13 307 élèves de moins**. C'est là votre seul et unique argument réduire notre structure. Si les personnels enseignants et la mission qu'ils portent sont les muscles de notre ministère, **vosre politique c'est l'ostéoporose qui fragilise le squelette que nous sommes !** Et pour les collègues sur le terrain, dans ce contexte si particulier, la fracture est proche !

En effet, si la baisse des élèves doit évidemment être un élément à prendre en compte (personne ne remet en cause cet état de fait) quant est-il du reste des éléments qui impactent inévitablement le travail des collègues ? Quid du réseau d'établissement et ses différences entre les académies ? Quid d'une politique territoriale du maintien des services publics dans les territoires ruraux comme la Meuse et les Vosges ? Quid du transfert des missions du ministère vers les services et des services dans les EPLE ? Quid de la décentralisation et des charges nouvelles de gestion qu'elle implique dans les établissements ? Aucune donnée ! Aucun éléments d'appréciation objectif qui nous permettrait de mieux mesurer les charges de travail et de pondérer les mesures que vous nous imposez ! Le nombre d'élève est l'alpha et l'oméga de votre politique de dotation !

Hors ces charges de travail sur le terrain, les collègues en mesurent chaque jours le développement et ils n'ont d'ailleurs pas attendu ce CTA pour attirer votre attention sur le fait que l'application ces mesures de retrait vont largement compliquer leur travail et leur vie au travail.

Justement s'agissant de la vie au travail ces mesures se révèlent également **incohérentes** ! En effet en supprimant des moyens humains dans les services et les EPLE vous réduisez les outils d'une GRH de proximité et cela alors même que vous supprimez des postes pour créer des correspondants censés l'améliorer ! Mais comment accorder à un collègue le temps partiel choisi, les formations longues qu'il demande, si les possibilités de suppléances internes n'existent plus ? Cela n'a ni queue ni tête ! Ou plutôt si la politique de l'affichage .

Ces retraits d'emplois sont enfin **préjudiciables** car elles vont inévitablement impactés la qualité du service public rendu. Les collègues ne pourront pas être au four et au moulin ! Gérer les élèves ET les personnels avec toute l'attention et le temps que chacun requiert dans cette période intense de réformes !

Loin de moi de vouloir jouer les cassandres, ma déclaration se veut comme un appel.

Les suppressions décidées nationalement en plus de la refonte du barème de dotation des EPLE décidées académiquement augurent d'une rentrée particulièrement lourde et compliquée pour les personnels administratifs.

Il vous revient Monsieur le Recteur en tant que premier des personnels de notre ministère dans notre académie de nous défendre auprès du ministère.

Yannick WILLIOT
Représentant A & I –UNSA éducation
Comité technique Académique